

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Rueil-Malmaison (92500)

### Premier tour

– le 24/02/2020 –

#### Action n°1

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Rueil à Vélo a défini un Plan Vélo pour notre ville à partir des informations de nos adhérents/sympathisants et du Baromètre des Villes Cyclables 2019 de la FUB. En tenant compte de notre Plan Vélo et de vos propositions, êtes vous prêt à réaliser sur notre commune un réseau cyclable continu, sécurisé et en adéquation avec les réseaux du département, du territoire POLD et du schéma RER V soutenu par la région IDF ?*

#### Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)

Ce plan vélo sera élaboré puis sa mise en oeuvre sera planifiée sur l'ensemble de la mandature. Nous travaillerons avec les associations pour mettre en place ce plan Vélo. Nous confierons une délégation à un conseiller municipal dédié aux mobilités actives rattaché à l'adjoint à l'urbanisme.

#### Action n°2

Dès le début de mandat, remettre à jour le plan vélo

- en mettant en place un comité de suivi opérationnel se réunissant au minimum 3 fois par an ;
- en établissant un budget annuel de 2 M euros

*Ce budget annuel d'investissement de 2 M€ correspond à 25 € par habitant (80 354 au 1er janvier 2018). Cela représente 2,5 % des 79,1 M€ du budget d'investissement de 2019. A titre de comparaison, l'investissement municipal pour le nouveau quartier de l'Arsenal est de 32 M€ pour 2019 ( 40,5 % du budget) et celui du gros entretien de la voirie est de 6,6 M€ (8,3 % du budget). A titre d'information, une piste cyclable en enrobée coûte en moyenne entre 100 et 200 K€/ km linéaire (source Ademe), qu'il faut x par 2 pour piste à double sens.*

#### Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)

Pas de problème pour mettre en place un comité de suivi opérationnel qui se réunira autant que de besoin (au moins 3 fois par an).

D'accord pour le budget de 2m de budget annuel sous réserve du résultat de l'audit financier que nous pratiquerons dès notre arrivée à la mairie.

#### Action n°3

Affecter 200 k€ soit 0,25 % du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

#### Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)

Nous mettrons en oeuvre un budget participatif dont le montant sera fixé en début de mandat.

#### Action n°4

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

*Cette personne pourrait être un conseiller municipal dédié aux mobilités actives (vélo/pied) et le correspondant officiel de la mairie avec les associations.*

#### Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)

Cf Q1.

#### Action n°5

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

*Lors de la rencontre du 18/12/2019 avec les services techniques de la mairie actuelle, il a été décidé que l'association Rueil à Vélo sera conviée systématiquement à participer aux commissions circulation pour valider les demandes et propositions d'aménagement vélo qui auront été transmises préalablement au responsable de la voirie. Cela équivaut à un comité vélo. Quelles sont vos propositions sur le sujet ?*

#### Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)

Nous déterminerons avec Rueil à vélo la fréquence et les modalités de collaboration au début du mandat.

**Action n°6**

Créer un réseau express vélo ou contribuer à l'élaboration du RER Vélo du Collectif IDF qui est soutenu et financé à 50% par la Région Île-de-France.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Ce sera la tâche du conseiller municipal délégué aux mobilités actives.

**Action n°7**

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- la D991 vers Nanterre (avenue de Colmar) qui correspond au niveau 1 du RER Vélo
- la D913 vers Nanterre et futur T1 (avenue Paul Douner) niveau 2 RER V et avec de gros points noirs
- la D39 (Solferino / Richelieu / 18 Juin 40) niveau 2 RER V et avec de gros points noirs

Les routes ci-dessus dépendent du Conseil Départemental mais nous demandons à la future équipe municipale de contribuer à l'élaboration des pistes cyclables pour ces 3 axes majeurs.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je m'engage bien sûr à pousser le CD92 à mieux aménager ces grands axes.

**Action n°8**

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : (certains devront être étendus et ces itinéraires devront être sécurisés)

- rue Albert 1er et/ou Avenue de la République pour relier la station du RER A avec le centre ville,
- rue Eugène Labiche et Jean Bouguignon pour relier le centre ville aux Lycées Richelieu / Passy-Buzenval et au collège Jules Verne,
- rues Haby Sommer et avenue du Président George Pompidou pour relier le centre ville avec le Lycée Gustave Eiffel et le complexe sportif de l'Arsenal,
- rue traversante du nouveau quartier de l'Arsenal pour desservir le Lycée Gustave Eiffel,
- accès au théâtre et aux cinémas.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Une grande consultation citoyenne sera menée pour aménager les axes décrits dans cette action.

**Action n°9**

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération (ces itinéraires devront être sécurisés)

- les rues Danton et des Bons Raisins pour relier le centre ville et la gare du RER A avec le nouveau quartier de l'Arsenal,
- rue du Lieutenant Colonel de Montbrison pour desservir les hauts de Rueil.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

La rue Danton et la rue Haby Sommer sont des axes prioritaires pour monter sur le plateau du Mont Valérien. Il faudra les étudier en détail pour permettre à la fois le passage des bus et des vélo.

**Action n°10**

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines principalement pour Nanterre (rue Eugène Sue notamment), Suresnes (via l'avenue du 18 juin), Bougival, Chatou.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui bien sûr. J'attends avec intérêt les propositions de l'association pour franchir la Seine au Pont de Chatou !!

**Action n°11**

Mettre le vélo au cœur des nouveaux quartiers de l'Arsenal et de Buzenval.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui en mettant des parkings vélo sécurisés et en installant des stations Vélib si possible.

**Action n°12**

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. La rue Eugène Sue à Rueil constitue le tronçon manquant entre la rue Gallieni à Rueil et la rue de Garches à Nanterre.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Effectivement rue Eugène Sue la piste cyclable s'arrête sous le panneau "Rueil Malmaison". C'est ridicule.

**Action n°13**

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.  
*Passer la part modale du vélo de 3% actuellement à 9 % mini pour les actifs avec une cible à 12 % à la fin du mandat.*

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Nous réfléchissons dès le début du mandat à la mise en place d'un Plan de Déplacement Urbain.

**Action n°14**

Réaménager les avenues qui sont à 2x2 voies en 2x1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos. Favoriser les projets de réduction à 2\*1 voies sur D913, D39, D991 pour offrir des pistes cyclables en site propre (en lien avec la proposition 7).

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui. Passer de 2x2 voies à 2x1 voie est le plus facile. Ce sont les axes 1x1 voie (Albert 1er, Haby sommer, Danton, République) qui seront difficiles à aménager car il faudra supprimer des voies de stationnement.

**Action n°15**

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je m'étonne que vous préconisiez l'usage des ralentisseurs qui sont peu confortables pour les cyclistes....;-)  
Je préfère aménager la voirie de façon à encourager le ralentissement : passage à 2x1 voie, suppression des trottoirs, création de pistes cyclables sécurisées...

**Action n°16**

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Exemple, devant l'école Tuck-Stell.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

C'est une bonne idée qu'il faudra discuter avec les riverains.

**Action n°17**

Réserver les zones suivantes aux modes actifs et aux transports en commun : centre ville, nouveau quartier de l'arsenal.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Nous avons effectivement l'intention d'accroître la piétonnisation du centre ville.

**Action n°18**

Transformer en zone piétonne les rues autour de l'église.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui. Cf Q17.

**Action n°19**

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je suis pas fan des contre sens vélo ;- ) mais ils existent déjà. Je ne vais pas les enlever.  
Oui aux sas vélo et cédez-le-passage cycliste aux feux.

**Action n°20**

Mener une réflexion sur la place du stationnement - Demande urgente pour les rues Albert 1er et Eugène Labiche.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui. Cela ne va pas être simple. Les riverains seront impérativement questionnés. Il faudra pour cela faire des relevés de bruit et de pollution pour achever de les convaincre.

**Action n°21**

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans le centre ville, les Hauts de Rueil, les centres de quartiers existants et les nouveaux quartiers (Arsenal, Buzenval, etc ), en profitant du programme Alvéole de la FUB.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui bien sûr.

**Action n°22**

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo

- création à proximité de la future gare de la ligne 15 d'un parking de 400 places sécurisées et 200 couvertes en accès libre aux non abonnés,
- doubler le stationnement du Mobipole de la gare RER A : ajout de 200 places sécurisées et 200 places couvertes en accès libre aux non abonnées.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

OK pour l'aménagement de la future gare de la ligne 15 mais c'est la région qui investit non?  
Pour le doublement du parking Véligo existant: est-ce qu'il y a la place pour cela?

**Action n°23**

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je compte sur Rueil à vélo pour nous faire les propositions qui vont bien dans ce domaine.

**Action n°24**

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui. Idem Q23

**Action n°25**

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui et sécuriser l'approche des écoles pour les enfants cyclistes.

**Action n°26**

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

J'ignorais cet aspect de la loi mais oui bien sûr.

**Action n°27**

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

*Intégrer impérativement ces dispositions dans les nouveaux quartiers (Arsenal, Buzenval) et autres résidences ainsi que les Etablissements Recevant du Public.*

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Oui à la modification du PLU

Pour le reste je préfère que les bailleurs prennent cela à leur charge, notamment dans le logement social. A voir.

**Action n°28**

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Pourquoi pas. Faut étudier la question avec les commerçants.

**Action n°29**

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

- création d'une vélo école,
- atelier de réparation vélo.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je compte sur vos propositions et votre créativité pour financer tout cela ;-)

**Action n°30**

Mettre des locaux à disposition de l'association pour organiser des ateliers de réparation vélo participatifs et/ou des moments d'information (parcours, réalisations récentes, projets, manifestations municipales ou régionales, etc). Ces locaux devront être mis à disposition à minima 1/2 journée par semaine.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

IDEM Q29

**Action n°31**

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Excellente idée. Où pourrait-elle s'installer? Cf ce qui se fait à Plaine Commune qui en a créé une.

**Action n°32**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Excellente idée

**Action n°33**

Créer une "fête du vélo". Promouvoir le tourisme à vélo (Maison Gicquel) sur les Bords de seine à Rueil (itinéraires Paris-Londres). Cette "fête du vélo" serait institutionnalisée dans le cadre de la semaine de la mobilité avec aussi des ateliers gravage vélo, d'auto-réparation, une bourse à vélo et un stand de sensibilisation à la sécurité routière.

**Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Excellente idée

**Commentaires généraux****Vincent Poizat (LE RENOUVEAU POUR RUEIL)**

Je suis cycliste moi même donc je continuerai à circuler en vélo une fois élue. Je m'engage à reconverter le véhicule de fonction du maire en taxi à usage des personnes à mobilité réduite de la ville.